



**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

Audience avec le conseiller « santé » du Premier Ministre

La CFDT reçue à la préfecture...

Dans le cadre de la visite du Premier Ministre dans le département, une délégation de l'Union Départementale CFDT du Cher (1) a été reçue à la préfecture, ce jour et à sa demande, par le conseiller technique « santé » de Maignon, Monsieur Guillaume Couillard. Il était accompagné par le délégué départemental de l'ARS, Monsieur Bertrand Moulin. La CFDT, qui travaille actuellement sur plusieurs dossiers sensibles, au premier rang desquels celui de la santé (désertification, Hôpital, urgences, Ehpad), a voulu saisir cette occasion pour sensibiliser ses interlocuteurs et redire ses attentes... La CFDT a profité de cet échange pour aborder quatre autres dossiers qu'elle considère comme essentiels pour le département : l'Emploi sous les prismes formation, apprentissage et alternance ; La revitalisation des territoires fragiles ; Les transports ; Le dialogue social... Si la CFDT n'attendait pas à proprement parler de réponses, elle a cependant voulu, concrètement, et face à des décisionnels, dire quelle était la situation économique et sociale dans le département, préciser ses analyses et rappeler ses priorités.

➡ L'URGENCE de traiter le dossier « Santé » sur notre territoire...

Désertification médicale qui va encore s'accroître dans les cinq années à venir, pénurie de médecins généralistes et dans certaines spécialités qui nécessitent des décisions fermes en termes d'affectations, difficultés d'accès aux soins, conditions de travail extrêmement difficiles pour le personnel hospitalier, problème croissant d'accès aux Ehpad, fragilité des dispositifs d'accompagnement du maintien à domicile, attitudes intolérables de la part de médecins intérimaires qui pratiquent le chantage de manière organisée et bien peu éthique (racket), besoin de formation, équilibres à reconstruire entre public et privé (urgences), Vérification de la compétence des médecins étrangers, gestion des urgences, maintien de la proximité et maintien des services pédiatrie, chirurgie et maternité de Vierzon...

Pour la CFDT, le dossier de la Santé doit être pris en charge dans les plus brefs délais et faire l'objet de décisions fortes qui relèvent pour grande partie de la responsabilité du gouvernement. La CFDT a redit son attachement à ce que l'on trouve un juste équilibre entre « une santé qui a un coût » et « une santé qui n'a pas de prix » ; Le prisme exclusivement comptable de l'ARS ne pouvant continuer de la sorte, au risque de dysfonctionnements graves et de la mise en danger de patients ! » a indiqué la délégation. La CFDT a aussi mis sur la table, outre le sujet sensible des effectifs, le problème en terme d'organisation et de locaux, et en particulier concernant les urgences. Sur ce dernier point et après un travail concerté avec les équipes CFDT des hôpitaux de Bourges et Vierzon, **la délégation a demandé la mise en place d'un groupe de travail « urgences » sous l'égide du préfet.**

La CFDT a conclu ce sujet complexe et essentiel en indiquant que si ce problème n'était évidemment pas spécifiquement départemental, et même général avec bien entendu des disparités de situations, la problème du département du Cher était particulièrement préoccupant...

Les réponses du Conseiller

Le conseiller du Ministre indique partager la plupart des sujets abordés qu'il a par ailleurs été amené à constater ce jour lors de ses visites. Il reconnaît un vrai problème de démographie médicale dans le Cher. Il a conscience des questions éthiques qui sont posées au travers de l'intérim pour lesquels la CFDT demande des mesures coercitives. Il indique que cinq chantiers sont lancés sur la transformation du système de santé (mode de gestion RH ; numérique santé ; organisation territoriale ; qualité et pertinence ; financements et rémunérations), qui seront précisés prochainement par le Président de la République.

Concernant les EHPAD, la ministre de la santé s'exprimera prochainement à la suite des rapports du Sénat et de l'Assemblée Nationale. Les modalités tarifaires posent effectivement problème, a-t-il dit. Concernant les urgences, après un long échange et la présentation de la situation et des vécus des personnels de Bourges et Vierzon, le délégué de l'ARS a indiqué qu'un travail d'audit allait être rapidement diligenté.

➡ Emploi / Formation / Apprentissage / Alternance

La CFDT est très mobilisée sur ces sujets. **L'accès à l'emploi passe non seulement par la voie « FI » classique, mais aussi par les apprentissages des métiers.** Il faut encourager les alternances. Mieux encadrer l'apprentissage et redéfinir des contrats (équilibrés). Revitaliser les CFA. Impliquer les partenaires sociaux dans la gestion paritaire de la formation professionnelle.

Si les indicateurs de l'emploi semblent enregistrer quelques « frémissements favorables », la CFDT pense que les limites seront vite atteintes si l'on reste dans le cadre actuel ! Les bouleversements en cours et à venir, la robotisation, l'intelligence artificielle vont venir impacter fortement des pans entiers d'activités. Il est d'autant plus essentiel de relancer et de soutenir les filières de l'apprentissage et de l'alternance, réseaux essentiels de proximité.

➡ La revitalisation des territoires fragiles / ruralité / villes moyennes

Nous sommes face à une tendance lourde de « Métropolisation » et le schéma INSEE 2040 est de ce point de vue sans équivoque : 70% de la population sera demain concentrée dans des mégapoles, laissant des territoires vides ! Pour autant, nous ne pouvons décemment laisser cette désertisation se faire sans réagir. Des équilibres sont à rechercher dans de nombreux domaines : emplois, proximité de services publics, médical, transports, connectique... La CFDT plaide pour des initiatives gouvernementales, mais également de proximité à l'instar de quelques expériences en cours comme des structures multidisciplinaires émanant de la fonction publique. **La CFDT a rappelé que c'était une urgence, que de revitaliser ces territoires et le Cher est de ce point de vue aussi particulièrement concerné.** Les maisons médicales créées vont dans le bon sens à la condition que les médecins soient au RV !!! La délégation a indiqué qu'elle attendait des initiatives dans le département, que la préfecture pouvait en être le déclencheur et qu'elle s'y impliquerait...

➡ Les transports

Nous n'avons pas évoqué ici ce qui relève pour l'essentiel de décisions départementales ou locales. Nous avons surtout insisté sur trois sujets assez fondamentaux qui « isolent » et fragilisent notre territoire.

- **Le réseau ferré** : Nous ne sommes pas des pro tgv, ni des anti d'ailleurs. Nous ne sommes pas, comme de nombreux élus, dans une incantation qui fait fi des réalités et des conséquences financières. Nous considérons que là n'est pas la priorité car on mesure bien par ailleurs quelles ont été les conséquences, à la SNCF, du tout

TVG ces dernières années : affaiblissement des réseaux secondaires ; risques accrues en matière de sécurité ; déficit de fiabilité des lignes... ! Pour la CFDT, la priorité est la fiabilité des lignes existantes : Bourges à deux heures de Paris et trois de Lyon, pour peu que « les trains arrivent à l'heure », et ce plusieurs fois par jour ; là est l'essentiel !

- **Un second accès à l'A71** : Le sujet est « sur la table » concernant Bourges. A juste titre... Et comme d'habitude, chacun y va de sa solution... Nous préférons, là aussi, une concertation qui prenne en considération des données concrètes et surtout, qui pose la question des conséquences financières pour les citoyens car, au final, ce sont eux qui paieront ! Si l'accès actuel est incontestablement saturé, il faut tout de même rappeler que les 3500/5000 poids lourds venant chaque jour de Sancoins (D2076) y sont pour beaucoup (qui sont là pour ne pas payer l'autoroute depuis Montmarault et qui endommagent la départementale aux frais des contribuables du Cher, sans parler des problèmes de sécurité !). Tout cela pour dire que, sans doute et jusqu'à preuve du contraire, il serait préférable que la sortie en question soit au sud de l'agglomération de Bourges !
- **L'aéroport de Châteauroux** : Il nous semble – et nous l'avons déjà dit et redit – que cela pourrait être une opportunité que de développer l'aéroport de Châteauroux. A l'heure où l'Etat s'interroge un troisième aéroport, ne serait-il pas intéressant de développer l'existant ? C'est une question qui a déjà été évoquée par et avec les instances régionales. Nous relançons cette idée qui nécessite avant tout une concertation large entre gouvernement et instances régionales et locales. Dans une région dont le sud est particulièrement fragilisé, nous avons le sentiment que ce serait un élément de dynamique...

➡ Le dialogue social...

A l'issue de cette rencontre, la délégation CFDT a tenu à aborder deux sujets de portée plus générale, mais qui impacte aussi notre département :

- **La CSG imposée aux retraités**. C'est indigeste ! Et pour tout dire scandaleux, car s'adressant à des personnes qui vivent avec le minimum. Pour le moins, un seuil de 1500€ aurait été plus décent. Et puis, il aurait été plus lisible et cohérent que cette collecte soit orientée sur les Ehpad et la santé !!! D'où notre désaccord...
- **Le dialogue social** : Comment un gouvernement peut se dire « moderne » et affirmer tout l'intérêt du dialogue social et si mal le pratiquer ? Le dialogue social, tel que la CFDT le conçoit, n'a pas pour objet de contester le pouvoir politique, mais bien d'apporter sa contribution et l'éclairage que nous avons du terrain via nos syndicats et réseaux. Une démarche socio-économique n'a de sens que dans ces conditions, et nous partageons totalement le propos et la critique de Laurent Berger et de la confédération sur ce sujet d'autant que derrière cela, c'est le choix du type de syndicalisme que nous voulons demain, qui est en jeu : un syndicalisme impliqué et responsable !

Les réponses du Conseiller

Sur les autres sujets qui ne relevaient pas de sa compétence directe, le conseiller s'est contenté de noter en indiquant qu'il transmettrait à qui de droit. Il a convenu que le département nécessitait la mise en place d'un dialogue, répondant ainsi, d'une certaine façon à notre demande que l'Etat (la préfète) fédère ce dernier.

Bourges le 02 mai 2018

(1) La délégation CFDT était composée de : Rachid Bouadma (Secrétaire de l'UD CFDT du Cher), Gérald Hayotte (Commission économique de l'UD du Cher) ; Jean-Yves Bernard (Union territoriale des retraités du Cher) ; Didier Monoury (syndicat santé-sociaux du Cher) ; Pierre Macsay (syndicat santé-sociaux du Cher).